

La constitutionnalisation progressive des Communautés européennes

Source: CVCE. European Navigator. Raquel Valls.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_constitutionnalisation_progressive_des_communautes_europeennes-fr-cf6e5e05-faad-4644-a4a4-831f3a29e519.html



Date de dernière mise à jour: 08/07/2016

La constitutionnalisation progressive des Communautés européennes

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs projets de Constitution européenne se sont succédé. Le dénominateur commun à tous ces projets est la réalisation d'une Europe pacifique et prospère régie par le droit. Mais ce qui les caractérise avant tout est le type de stratégie envisagée pour parvenir à cet objectif final. Il s'agit d'une stratégie à caractère *global* où tous les éléments de l'Europe politique sont définis dès le départ.

Cependant, face à la stratégie globale et à sa «méthode directe de constitutionnalisation» de l'Europe, Jean Monnet et Robert Schuman conçoivent une stratégie alternative pour parvenir à la Fédération européenne, celle des «petits pas» ou de la constitutionnalisation indirecte. Ainsi, comme *premières assises d'une communauté plus large et plus profonde*, les Communautés européennes se développent petit à petit vers une *union sans cesse plus étroite*.